

Communiqué

Ottawa, le 4 mars 2010
2010-018

Le budget de 2010 : Tracer la voie de la croissance et de l'emploi

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a déposé aujourd'hui un plan budgétaire qui table sur la reprise de l'économie canadienne à l'aide de mesures axées sur la création d'emplois et la croissance, qui maintient les avantages économiques de notre pays et qui comprend un plan rigoureux en vue de rétablir l'équilibre budgétaire.

« Nous présentons aujourd'hui un budget axé sur l'emploi et sur la croissance, a déclaré le ministre Flaherty. Dans ce budget, nous terminons la mise en œuvre de notre plan d'action économique afin de créer des emplois dès maintenant. Nous prenons des mesures additionnelles pour protéger les emplois existants et en créer davantage. Nous agissons aussi pour assurer la croissance à long terme de notre économie. »

Le budget de 2010 aidera à consolider la reprise économique du Canada et à préserver notre avantage économique, aujourd'hui et demain. Le plan budgétaire comporte trois grands objectifs.

Mettre en œuvre les mesures de la deuxième année du Plan d'action économique du Canada

Premièrement, il confirme 19 milliards de dollars de nouvelles dépenses pour les mesures de stimulation de la deuxième année du Plan d'action économique du Canada, afin de créer et de protéger des emplois. À cela s'ajoutera la contribution de 6 milliards des provinces, des territoires et des autres partenaires. Les nouvelles dépenses pour les mesures de stimulation en 2010-2011 comprennent :

- 3,2 milliards de dollars en allègements de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- plus de 4 milliards de dollars pour améliorer les prestations et l'accès à la formation et pour maintenir le taux de cotisation d'assurance-emploi à son niveau actuel, afin de venir en aide aux chômeurs canadiens;
- 7,7 milliards de dollars pour des mesures de stimulation de l'infrastructure afin de créer des emplois;
- 1,9 milliard de dollars pour créer l'économie de demain;
- 2,2 milliards de dollars pour appuyer les industries et les collectivités.

Créer les emplois et l'économie de demain

Deuxièmement, le budget de 2010 investit dans un nombre restreint de nouvelles initiatives ciblées afin de favoriser l'emploi et la croissance dans l'économie de demain, de miser sur l'innovation et de faire du Canada une destination de choix pour les nouveaux investissements des entreprises. Ces mesures comprennent :

- plus de 100 millions de dollars pour protéger des emplois en prolongeant la durée maximale des accords de travail partagé;



- 108 millions pour aider les jeunes travailleurs à acquérir des compétences et à obtenir des stages qui les aideront à trouver un emploi et pour appuyer les étudiants autochtones;
- plus de 600 millions pour aider à former et à attirer au Canada des personnes de talent, pour renforcer notre capacité d'effectuer de la recherche-développement de calibre mondial et pour améliorer la commercialisation des fruits de la recherche;
- l'abolition du reste des tarifs douaniers sur les machines et le matériel et sur les marchandises importées pour utilisation dans l'industrie manufacturière, ce qui fera du Canada une zone libre de droits de douane pour cette industrie;
- la mise sur pied d'une commission pour la réduction des tracasseries administratives imposées aux entreprises;
- des mesures pour appuyer l'investissement dans la production d'énergie propre.

Un plan en trois points pour rétablir l'équilibre budgétaire

Troisièmement, le budget de 2010 énonce un plan en trois points en vue de rétablir l'équilibre budgétaire lorsque la reprise économique sera assurée.

- Premièrement, le gouvernement appliquera la stratégie de désengagement intégrée au Plan d'action économique; les mesures temporaires qu'il contient prendront fin comme prévu.
- Deuxièmement, le gouvernement freinera les dépenses au moyen de compressions ciblées. À cette fin, le budget de 2010 propose des économies de 17,6 milliards de dollars sur cinq ans.
- Troisièmement, le gouvernement entreprendra un examen complet des fonctions administratives et des frais généraux de l'État afin de dégager d'autres économies et d'améliorer la prestation des services.

Le gouvernement ne haussera pas les impôts et il ne réduira pas les principaux transferts pour la santé, l'éducation ou les pensionnés.

En raison de l'échéance du Plan d'action économique et des mesures du budget de 2010, il est projeté que le déficit diminuera de près de la moitié pendant les deux prochains exercices pour s'établir à 27,6 milliards de dollars en 2011-2012, puis des deux tiers en 2012-2013, pour s'établir à 17,5 milliards. Le déficit projeté pour 2014-2015 s'élève à 1,8 milliard.

« L'histoire du Canada montre ce que peut accomplir un peuple libre servi par un bon gouvernement, a déclaré le ministre Flaherty. Nous sommes à un point tournant de notre histoire alors que nous émergeons de la récession mondiale. Le gouvernement entend contribuer à la reprise au Canada, et non faire obstacle à sa croissance. »

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Annette Robertson
 Attachée de presse
 Cabinet du ministre des Finances
 613-996-7861

Jack Aubry
 Relations avec les médias
 Ministère des Finances
 613-996-8080

Pour recevoir un courriel chaque fois qu'un communiqué est publié, inscrivez-vous à www.fin.gc.ca/scripts/register-fra.asp